

Au Roy de France
Le six de Mars
1576.

Sire

Vostre Maesté J'ai entendu par le Car d'Alphons
la bonne volonté que Monsieur de poste a nostre pauvre patrie
c'est long temps tourmentée par les Espaignols, ne que j'ai aussi bien regner
par les lettres quil a pleu a Son Altesse m'envoier de les instructions
Judas Car d'Alphons. Et comme par ordonnance les affaires s'ont pour
my regard autrement disposées, je n'ai pu traitter vobis de ce que
traicté ainsy Monsieur Son Altesse que par le Roy, et aut le plaisir
de V. Maesté aussi lui faire réponse a cette tant bonne et
magnifique offre quil a pleu a Son Altesse de nous faire, J'ai
pensé que de moy devoir d'y être la présente a V. Maesté pour
pour ce luy faire parre présent porter et que de mesme vous ne
trouverez a présent • que aussi pour la réparer prestement
de la bonne volonté quil lui plait porter a nostre pais, j'ay fait
assez que ce heurt de la que Son Altesse a de nous faire
et de vous et vous adonne par le Roy, et aide de V. Maesté
dequoy nos luy de luy adonne a jamais les lettres et les papiers
contenus de V. Maesté au plume de laquelle et moy personnel
ce luy ne que Dieu m'a donné de meides que j'employeroi
J'ay le Roy car que je prie Dieu

J'ay maintenant V. Maesté et fais de tout